



## MAIRIE DE FONTAINE

1, Place de Turenne

90150 FONTAINE

☎ 03.84.23.80.12

Site internet : fontaine.fr

✉ fontaine.mairie@wanadoo.fr

### AVIS AUX ADMINISTRÉS

Fontaine, le 26 septembre 2022

#### ILLUMINATIONS DE NOËL 2022

Nous procédons à un nouveau recensement des habitants souhaitant bénéficier d'un sapin orné de décorations et équipé d'une guirlande électrique et d'un minuteur, sous réserve que ce sapin soit installé le long de la voie publique entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 15 janvier environ, et qu'il soit éclairé de 7H00 à 8H30 et de 17H00 à 00H00, ceci, afin d'harmoniser les illuminations du village au moment des fêtes de fin d'année.

Toute personne intéressée par l'installation d'un sapin peut se faire connaître en déposant le coupon-réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie.

**Attention, ce recensement concerne tous les habitants de Fontaine, y compris ceux qui avaient déjà un sapin devant chez eux les années précédentes. Afin de remettre à jour notre listing, il est important que nous ayons connaissance de tous les foyers intéressés.**

Merci par avance de votre participation.

Le Maire,  
Pierre FIETIER



-----  
Coupon-réponse à déposer en Mairie avant le 10 octobre 2022

Nom : -----

Prénom : -----

Adresse : -----

Souhaite obtenir un sapin que j'accepte d'éclairer de 7h à 8h30 et de 17h à 00h00

Secrétariat de Mairie ouvert :

Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h